



La vigie

Présentiel...

On nous signale la planification de séances de rentrée le dernier vendredi des vacances d'été. Certain·es enseignant·es sont convoqué·es de 8 h 30 à 12 h 30, alors qu'à la «belle époque» des séances de rentrée sur temps scolaire, on n'accordait pour cette séance qu'une seule période aux enseignant·es et on donnait congé aux élèves de 11 h à 12 h.

Si le RSten¹ permet de convoquer les enseignant·es la dernière semaine des vacances d'été — pour préparer la rentrée scolaire uniquement —, c'est bien la forme donnée à cette séance obligatoire qui nous questionne. Quatre heures de séance... On s'interroge vraiment... Serait-ce pour compenser les séances de centre ou de cycle qui ont mystérieusement disparu sous l'éternel prétexte «Covid» en 2020-2021? Même si on salue le retour tant attendu des séances en présentiel, on ne peut que déplorer cette réunion qui semble compenser un vide de l'année écoulée et qui déroulera probablement un contenu surprenant. On pourrait alors également combler le vide des camps de ski, des camps verts, des sorties à vélo, des fêtes de collèges, de la Fête de la Jeunesse, etc.

L'année 2021-2022 promet d'être haute en couleurs!

¹ Règlement général d'application de la loi sur le statut de la fonction publique dans l'enseignement